



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 35293

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les traces de dioxines supérieures aux normes autorisées récemment détectées dans les argiles utilisées comme additif dans des aliments. Il souhaite connaître la nature de la procédure d'alerte sanitaire décidée dans ce genre de situation et, pour le cas précité, si le département du Rhône a été concerné.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35293

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1999, page 5696